

Résolution

Assemblée citoyenne concernée (Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel Ouest

Titre de la résolution

Place Monique Läderach et Rue du Clos-de-Serrières

Auteur-e-s de la résolution

Benjamin Volland

Destinataire-s de la résolution

Conseil communal, administration communale

Date et lieu

Neuchâtel, 16.08.2026

Commentaires

Texte de la résolution

L'assemblée citoyenne du secteur Neuchâtel-Ouest tient à remercier les autorités communales et les services concernés pour le travail accompli dans le cadre de la création de la nouvelle place Monique Läderach. Cet espace s'affirme dès aujourd'hui comme un véritable atout pour notre quartier : son

aménagement soigné, ses perspectives de végétalisation et son caractère convivial en font un lieu de vie qui répond bien mieux aux besoins des riverains. La cérémonie d'inauguration a également été un moment très agréable et convivial.

Nous espérons que les arbres et les autres espaces verts prendront rapidement leurs marques, et que les barrières temporaires restantes seront retirées dans les meilleurs délais. Cela permettra aux usagers de profiter pleinement de ce nouvel écosystème urbain.

Par ailleurs, nous saluons les travaux déjà réalisés sur le côté ouest de la rue, entre la Rue Pierre-de-

Vingle et l'Auvernier. Si l'ensemble de la rue pouvait bénéficier d'un aménagement similaire, cette transformation contribuerait significativement à améliorer la qualité de vie des habitants du quartier.

Nous souhaitons profiter de cette occasion de rappeler aux autorités communales l'engagement pris dans leur réponse à la résolution urgente « Résolution urgente concernant l'état d'avancement dans

l'aménagement de la rue de Clos-de- Serrières » (Date de la résolution : 21 novembre 2023. Date de la réponse : 10 janvier 2024). Elles s'étaient alors engagées à assurer une communication régulière et

proactive concernant l'état d'avancement et le calendrier des travaux du Clos-de-Serrières. Or, à ce jour, la communication sur ce projet reste fragmentaire et très sporadique. Par exemple, on ignore encore quels sont les résultats des différents essais menés par TransN concernant le remplacement des trolleybus, ou d'ici quand Viteos installera enfin le chauffage à distance. Or, ces deux informations devaient être disponibles avant le début de cette année. Comme souligné dans la résolution du 21 novembre 2023, la transparence est cruciale pour instaurer la confiance entre la communauté et les autorités, et le manque de mises à jour sur l'état d'avancement du projet a laissé des résidents dans l'ignorance.

L'assemblée citoyenne du secteur Neuchâtel-Ouest vous prie donc de fournir de manière régulière et proactive des informations sur les progrès de la mise en œuvre du projet. Nous serions heureux de pouvoir mieux suivre l'évolution de ce dossier et d'en connaître le calendrier (même dans un état prévisionnel et sous réserve de modifications).